

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 25 septembre 2019 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO – B. DANIS - A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS - W. BIGNON - C. CARRIE-MAHMOUKI - F. PEREZ - P. KAPPLER - G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : M. IBARS par M. ROUVIER - M. GROSSO par G. REQUENA - N. SEDKI par L. FABRE - S. SENEGA-SANCHEZ par JF. MARY - S. JEAN par M. PEREZ - S. BERBEZIER par M. LEFEVRE

Absente : MC. FABRE DE ROUSSAC

18. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public A.E.P. 2018 du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau (Annexe 5)

Le SIAE (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau) nous a communiqué son rapport sur le prix et la qualité du service public A.E.P. pour l'année 2018. Ce rapport fait l'objet d'une communication au Conseil municipal.

Il appartient au Conseil municipal :

De prendre acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public A.E.P. du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau pour l'année 2018.

Il convient d'en prendre acte.

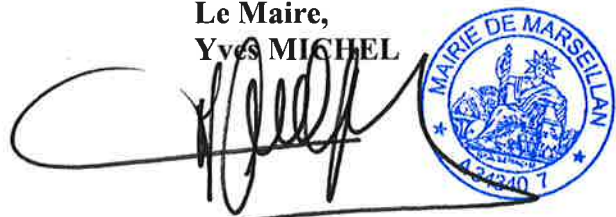
LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire
PREND ACTE

Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public A.E.P. du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau pour l'année 2018.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

**Pour copie conforme,
Le Maire,**

Yves MICHEL

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARSEILLAN' around the perimeter and the number '43400 7' at the bottom. The signature is written over the stamp and extends to the left.